

Séance 7 - Synthèses

**Pluralité des significations du commerce équitable\Divise
Significations of Fair Trade\ Pluralidad de los significados del comercio
justo**

Investigating What's Fair about Fair Trade
Darryl REED

Inherent in the Fair Trade (FT) movement is a wide variety of normative issues. Some of these issues involve the goals that should guide the movement (e.g., poverty reduction, fair wages/prices, local development, the development of an alternative trading system, etc.). Others involve issues of process, participation and organizational structures (who should be represented in FT organizations, how should representatives be chosen, etc.). Other issues have to do with trade-offs among different goals and the evaluation of risks involved in different scenarios. The normative analysis of any of these issues involves the elaboration (and justification) of normative criteria.

There are a range of literatures that might be drawn upon to develop criteria to evaluate the various normative aspects of the FT movement mentioned above. Perhaps the most obvious approach, following mainstream business ethics, involves the application of a few basic traditions of ethical theories (viz., utilitarianism, deontology and virtue ethics). I would argue, especially given the aspirations of much of the Fair trade movement (and the non-critical nature of much of the business ethics literature), that others sources of normative theory – most notably normative political theory and development theory – provide a necessary supplement to ethical theory.

So far there have only been limited attempts in the Fair Trade literature to draw upon these sources. With regard to political theory, the most notable source of inspiration has been Rawl's (1971) theory of justice, which has been used to posit FT as (potentially) representing a method for extending a priority for the least well off beyond the nation state to the international realm (Maseland and de Vaal 2002).

With regard to development theory, there has been a very active reconceptualizing of "development" over the past two decades or more. During this period, a number of normative conceptions of development – sustainable development (WCED 1987), green development (Adams 1990), human development (UNDP 1999), development as capability/freedom (Sen 1999) – have emerged. The FT literature, however, has only just begun to engage with development theory (Gendron and Revérêt 2000).

In order to more systematically investigate the nature of the normative issues that arise in FT and how they might be more fruitfully analyzed, especially through the use of theories of justice and normative development theory, I will draw upon the German Critical Theory tradition. This includes both discourse ethics (Habermas 1990, 1993) and the

normative political theory commonly known as deliberative democracy (Habermas 1996). Drawing upon this tradition – distinguishing as it does between the three normative realms of morality, ethics and legitimacy (Reed 1999) – enables a clearer mapping of the nature of the normative issues in FT as they extend across different forms of normative analysis and different levels of social analysis. It also enables us to better locate FT in the on-going discourse of development theory. By way of conclusion, I will offer an analysis of how a Critical Theory perspective might treat some of the key issues in the FT movement.

**Commerce équitable, développement durable et décroissance :
cartographie conceptuelle et pratique**

Bernard SCHEOU

Commerce équitable, développement durable et décroissance sont à la fois des concepts théoriques et des pratiques multiples et hétérogènes qui se réclament qui de l'un, qui de l'autre. En France, depuis une vingtaine d'années, plusieurs auteurs, dont le plus connu est Serge Latouche, s'opposent au développement qu'ils associent étroitement et systématiquement à la croissance économique pour prôner, au contraire, la décroissance. Et comme pour le développement durable en son temps, les expressions de se multiplier : « décroissance conviviale », « décroissance équitable » ou encore « simplicité volontaire » au Québec, foisonnement qui témoigne de la jeunesse et de la vivacité du concept. Les tenants du courant de la décroissance s'opposent tout autant au développement durable, considérant celui-ci comme un avatar, une n^{ième} mutation du concept de développement afin de rendre celui-ci plus acceptable en le recouvrant d'un vernis « éthique ». Ils s'opposent pour les mêmes raisons au commerce équitable.

Décroissance et développement durable sont-ils réellement des projets complètement opposés et incompatibles ? Et si oui, où se situe le commerce équitable sur l'axe opposant le développement durable à la théorie de la décroissance ? Afin de répondre à ces interrogations, nous proposons de questionner le commerce équitable, le développement durable et la décroissance tant pour ce qui est de leurs fondements théoriques que de leurs multiples mises en œuvre afin de les positionner conceptuellement et pratiquement les uns par rapport aux autres. Dans les faits, l'exhaustivité est évidemment impossible, tellement les pratiques se réclamant des trois concepts sont multiples. En ce qui concerne le développement durable, le succès de ce concept en fait désormais un slogan incontournable dont doit se réclamer tout projet et toute activité économique et commerciale, slogan, souvent utilisé abusivement et qui, la plupart du temps, masque une méconnaissance des principes fondateurs du développement durable. Pour le commerce équitable, ce n'est pas tant l'utilisation abusive de l'expression, bien qu'elle soit de plus en plus fréquente, qu'une pluralité de visions et l'éparpillement des initiatives qui explique la multiplicité des pratiques.

Établir ces cartographies conceptuelle et pratique, suppose de disposer d'un repère sur lequel situer concepts et pratiques. De notre point de vue, il n'est d'autre repère que celui

de l'éthique, entendu au sens philosophique. Ainsi, dans un premier temps, nous rappellerons brièvement la définition que nous retenons de l'éthique avant dans un second temps de positionner le concept du commerce équitable par rapport à celui du développement durable et celui de la décroissance. Dans un troisième temps, nous évoquerons, à partir de quelques exemples types, les pratiques en les situant par rapport aux concepts théoriques correspondant. Les résultats montrent que le spectre suffisamment large des pratiques rend possible le dépassement des oppositions de principes initiales et la perspective d'une certaine complémentarité entre ces différentes approches.

Le commerce équitable : alternative au commerce ou outil de développement.

Illustration à partir du débat français

Guy DURAND

Le commerce équitable atteint en 2005 une notoriété de 75% et 50% des personnes interrogées connaissent la marque Max Havelaar. Ces succès ont ravivé les débats entre les tenants du commerce équitable comme une alternative au commerce conventionnel et ceux qui considèrent que le commerce équitable joue un rôle pédagogique permettant de mettre en lumière les inconséquences du modèle libéral pour résoudre les questions du développement tant au Nord qu'au Sud sans pour autant préjuger du mode d'organisation que l'on doit lui substituer. Cette dernière posture me semble être celle du commerce équitable labellisé (type Max Havelaar) dont l'objectif n'est (ou ne devrait) pas être de vouloir se substituer au commerce dit conventionnel (en a-t-il d'ailleurs les moyens ?) mais de porter le débat sur le développement au delà des cercles restreints des militants.

L'objectif de cette communication est de présenter la nature des débats à l'œuvre actuellement en France qui opposent :

- Les « anciens » (Artisans du Monde, Minga, Andines, Breiz Ha Reiz,...), qui refusent de s'associer aux négociants et grande distribution,
- Les « modernes » (Max Havelaar, Ethiquable, Alter Eco,...) qui tiennent cette coopération nécessaire aux objectifs du commerce équitable sous condition de vigilance (charte, contrôle, signalétique spécifique),
- Les entreprises de « récupération » du concept avec contraintes allégées (Bio-équitable, café responsable, café durable, voire l'offre récente de Nestlé de passer 2% de son volume de café sous le cahier des charges de la FLO).

Au delà de l'identification des lignes de partages entre ces divers acteurs, il s'agit de réfléchir, à la lumière d'une expérience française de 12 années, au contenu réel de cet « outil pédagogique » et aux impacts qu'il peut effectivement avoir.

**Le label "commerce équitable" comme praxème :
diversité des acteurs, diversification des significations**

Philippe ROBERT-DEMONTROND et Anne JOYEAU

Forme parmi les plus anciennes des types de commerce usuellement dits "alternatifs", le commerce équitable fait actuellement l'objet d'évolutions considérables au plan, qualitatif, de ses acceptations. Plus précisément : en conséquence de chocs exogènes et endogènes, ses frontières se floutent effectivement ; le contenu sémantique de l'expression "commerce équitable" se charge d'ambiguités. Le label "commerce équitable" devient ainsi un praxème - autrement dit, un signifiant sans signifié figé, en dehors de ses usages.

Chocs exogènes :

A la labellisation "éthique" de l'offre commerciale est actuellement liée un consentement à payer plus élevé des consommateurs (Robert-Demontrond, 2005). En d'autres termes, ce type de label correspond à un signal de marché permettant de capter une rente stratégique, dès lors que le différentiel de prix positif imposable sur le marché ne correspond pas - sinon marginalement - à l'incorporation d'un sur-coût, mais correspond essentiellement à un sur-profit. Ce que constatent de plus en plus de firmes, attentives à examiner la sensibilité des consommateurs aux enjeux éthiques de l'activité économiques et développant en la matière des promesses assises sur une analyse lexicographique de leurs attentes. Celle-ci met en évidence une plus grande sensibilité de la demande au respect de conventions de l'OIT telles que l'absence de travail des enfants ou l'absence de discrimination à l'emploi et au travail qu'au respect d'engagements relatifs à une juste rémunération du travail. L'existence de ce différentiel de sensibilité est en défaveur du commerce équitable, dans sa définition première - et ce d'autant plus que se développe le commerce éthique, avec un risque de phénomène de substitution éthique/équitable dans les comportements d'achat. Ce qui amène certains acteurs du commerce équitable à élargir progressivement leur champ d'action en s'intéressant aux conditions de travail et à se rapprocher ainsi des initiatives relevant du commerce éthique.

Le flou alors introduit sur les frontières est notablement accentué par le fait que le commerce équitable présente des affinités d'importance avec les programmes d'écologie industrielle et de l'agriculture biologique qui prêtent aussi, actuellement, une vive attention au respect des conditions sociales de production - tandis que les produits du commerce équitable sont très souvent, pour ceux alimentaires, perçus par les consommateurs comme étant écologiques. Surtout : on voit une plus forte sensibilité des consommateurs à la qualité supposée des produits labellisés comme "équitables", qu'à leurs conditions de production ou aux modalités de rémunération de leurs producteurs. Autrement dit, le militantisme des consommateurs est limité : leur comportement est significativement impacté par des préoccupations d'utilité propre.

Chocs endogènes :

Sans prise en considération de ces "pressions aux frontières", qui en altèrent le tracé, il est des acteurs originellement entrés dans le champ du commerce équitable qui inscrivent aujourd'hui leurs démarches dans des matrices idéologiques variées, intégrant toujours le champ de la solidarité organique (au sens de Durkheim) et donc des préoccupations altermondialistes de type "commerce équitable", mais également, nouvellement, des préoccupations de solidarité mécanique, anti-mondialistes. Préoccupations qui deviennent de plus en plus saillantes. Le discours originel du commerce équitable que portent certains acteurs évolue ainsi, sous la pression de la mondialisation, vers un commerce cherchant à développer l'économie locale : Nord-Nord et non plus Nord-Sud. Alors, le commerce équitable peut s'emplir de considérations ethniques. Ce qu'il illustre la dynamique discursive de deux associations - étudiées ici : Alternatiba, en pays Basque français (en Iparralde) et Kan ar Bed, en Bretagne.

Au total : le label "commerce équitable" devient un praxème - un signifiant flottant sur une diversité de signifiés, variant selon des catégories d'acteurs. Selon les cas étudiés ici, ce label social se charge d'un sens l'apparentant tantôt au commerce éthique, tantôt au bio, tantôt au commerce ethnique. Non pas habité par un unique signifié, stable, mais par une puissance à signifier, variable, ce label devient ainsi lourd d'ambiguités : avec un risque au final de perte de confiance des consommateurs dans sa valeur de vérité.

Méthodologie

On distingue ici trois contextes et trois catégories d'acteurs, porteurs de registres de signification dont la variété fait la polysémie - plus précisément la praxémie du label. Soit respectivement :

- des associations et organisations engagées dans le commerce équitable ;
- des consommateurs ;
- des sociétés engagées dans le commerce ethnique.

Outre l'étude de données secondaires : 12 entretiens semi-directifs ont été conduits auprès de dirigeants d'associations engagées dans le commerce équitable et 7 auprès de bénévoles ; 28 entretiens semi-directifs ont été conduits auprès de consommateurs et de non-consommateurs de produits à label "commerce équitable" ; 4 entretiens semi-directifs ont été conduits auprès de dirigeants d'organisations engagées dans la promotion de l'économie bretonne, d'une part, et de l'économie basque, d'autre part.

Le commerce équitable : changer le commerce, mais pourquoi faire ? Potentiels et dérives d'une innovation socio-économique confrontée à son avenir

Arturo PALMA TORRES

Le commerce équitable Sud-Nord a plus de quarante ans d'existence. Organisé par les ONG européennes de développement au milieu des années 60, le commerce équitable a atteint aujourd'hui une grande notoriété aussi bien dans le grand public que dans les milieux économiques et gouvernementaux.

Et pourtant, «... alors que le secteur enregistre des hausses de vente record et au moment même où il rencontre un succès médiatique sans précédent (particulièrement cette semaine), ses acteurs historiques, Oxfam et Max Havelaar se crispent. La raison ? L'arrivée des entreprises dans ce secteur. Si cette arrivée se révèle très porteuse, elle n'est pas sans risque ni pour les ONG qui vendent des produits équitables, ni pour le concept du commerce équitable »¹.

Mais, au-delà des intérêts bien compris des ONG européennes, nord-américaines, australiennes ou japonaises, quel est l'avenir du commerce équitable et surtout, du mouvement qui s'est construit autour du concept et de la pratique de commerce équitable durant ces 40 années ? Quid des groupements de producteurs du Sud ou du Nord, des réseaux de magasins associatifs spécialisés, des centrales d'importation, des innombrables petites entreprises productrice ou commerciales, des collectivités territoriales (autorités locales) engagés dans des pratiques d'achat équitables ou dans des politiques de soutien, des associations de consommateurs, des défenseurs de l'environnement, des syndicats et autres mouvements sociaux qui commençaient à voir le commerce équitable comme un véritable outil de développement humain et durable ?

Pour essayer de répondre à cette question, nous développerons dans cette communication notre point de vue sur « l'invention »² du commerce équitable, son évolution, ainsi que sur les principales démarches et stratégies auxquelles il fait référence aujouurd'hui. Nous chercherons à décrire le positionnement des anciens et des nouveaux acteurs, ainsi que les tensions auxquelles ils sont confrontés. Finalement, nous proposerons des pistes d'avenir pour le commerce équitable, en tant qu'outil de développement durable et de régulation des échanges commerciaux locaux, nationaux et internationaux, ainsi que sur le mouvement qui le porte.

¹ Alter Business News N°100, Octobre 2005 : Le Fair Trade sera-t-il victime de son succès ?, www.alterbusinessnews.be

² Francisco Van Der Hoff « Nous ferons un monde équitable », Ed. Flammarion, Paris, 2005.